Décision 04-D-72 du 21 décembre 2004

relative à des pratiques mises en œuvre par la société Philips Electronique Grand Public dans le secteur de la téléphonie résidentielle

Posted on: 30 décembre 2004 | Secteur(s):

INDUSTRIE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Dispositif(s)	
•	Non-lieu

Entreprise(s) concernée(s)	Philips Électronique Grand
	public SAS

Lire

le texte intégral de la décision 202.22 Ko